UFAP
UNSa Justice
MC SAINT-MARTIN-DE-RÉ
mcsaintmartin.ufap@gmail.com

JE VOTE UFAP-UNSA justice
du 03 au 10 décembre 2026

Saint-Martin-de-ré le 24/11/2026

On peut toujours souhaiter que les choses aillent plus vite et plus loin. Mais derrière les discours, il y a surtout le travail accompli toute l'année. À Saint-Martin-de-Ré, le bureau local **UFAP-UNSA Justice** ne lâche rien : dossier après dossier, nous intervenons auprès des personnels, de la direction, de la DISP de Bordeaux et de nos représentants régionaux et nationaux pour faire avancer les situations et défendre les conditions de travail.

Notre attention s'adresse à l'ensemble des personnels de l'établissement : personnels de Surveillance, personnels Administratifs, personnels techniques et personnels d'insertion et de probation. **Chaque métier, chaque fonction et chaque situation comptent.**

VIDÉOSURVEILLANCE : UN DOSSIER MAJEUR PORTÉ PAR L'UFAP

Sur un établissement vieillissant, la sécurisation des abords, des bâtiments et de la détention est indispensable. L'UFAP a travaillé et porté ce dossier pour faire avancer la mise en place d'un projet de vidéosurveillance au service de la sécurité des personnels.

PLANNINGS DES FÊTES : UNE AVANCÉE CONCRÈTE

À la demande des personnels, le bureau local a travaillé avec le service Origine pour les quartiers Caserne et Citadelle, en 13 heures comme en 3/2. Les agents peuvent désormais connaître leur planning dès le mois de juin, avec une visibilité pouvant aller jusqu'à sept ans sur le roulement des fêtes, au lieu d'attendre novembre.

REPRISE D'ANCIENNETÉ ET INVERSION DE CARRIÈRE

Depuis plusieurs mois, nous accompagnons les collègues dans ces démarches : étude des situations, suivi des dossiers et interventions pour faire valoir leurs droits. Derrière chaque demande, il y a une carrière et des enjeux individuels importants.

HYGIÈNE EN DÉTENTION : LA PROBLÉMATIQUE DES CAFARDS

Face aux nuisibles, le bureau local a porté la voix des surveillants afin qu'un protocole adapté soit mis en place. Les conditions d'hygiène et de travail ne doivent pas être banalisées.

DISTRIBUTION DES MÉDICAMENTS

Le bureau local a également travaillé sur cette problématique en détention, avec la volonté de faire évoluer une organisation qui soulève des questions pour les personnels et leurs conditions de travail.

FIN DU MATIN/NUIT : UNE REVENDICATION PORTÉE EN CSA

Lors des CSA de 2025 et 2026, l'UFAP a milité pour mettre fin à l'organisation Matin/Nuit, en portant la demande exprimée par les collègues et la nécessité de mieux prendre en compte leurs conditions de travail.

ACTION SOCIALE : PRÉSENT DANS LES MOMENTS DIFFICILES

Difficultés passagères, accidents de la vie, situations familiales compliquées : nous accompagnons les collègues pour rechercher des aides concrètes. Nous avons notamment œuvré à l'obtention de fonds de solidarité pour des agents dont les familles ont été durement touchées à Mayotte.

MUTATIONS ET MOBILITÉ : UN ACCOMPAGNEMENT QUI COMPTE

Préparer une CAP, défendre une situation individuelle, accompagner une demande de mutation vers Saint-Martin-de-Ré ou vers un autre établissement : ce travail exige des relais locaux, régionaux et nationaux, ainsi qu'un suivi régulier des dossiers.

COLLÈGUES ORIGINAIRES : UN ACCOMPAGNEMENT DANS VOS DÉMARCHES

Le bureau local accompagne également les collègues originaires dans leurs démarches administratives, notamment pour leurs demandes de congés bonifiés. Nous assurons un suivi des situations et restons disponibles pour les informer, les conseiller et les aider.

Parlez-en entre collègues, échangez, posez des questions : vous constaterez que de nombreux agents sollicitent le bureau local **UFAP-UNSA Justice** et obtiennent des réponses, un accompagnement et un véritable suivi de leurs dossiers. C'est aussi cela, le syndicalisme de proximité !

Le syndicalisme est un engagement. Il demande du temps, de l'expérience, de la disponibilité et une véritable connaissance des dossiers. L'amateurisme et les promesses sans lendemain n'ont pas leur place.

Nous savons que tout n'est pas réglé et nous continuerons à nous battre. Mais notre engagement, lui, se vérifie toute l'année, pas uniquement à l'approche des élections.

Du 03 au 10 décembre je vote UFAP-UNSA Justice

LES PROMESSES SE FONT EN PÉRIODE ÉLECTORALE. L'ENGAGEMENT, LUI, SE PROUVE TOUTE L'ANNÉE.

Le Bureau Local.